

Rapport public Parcoursup session 2025

CFA FORMA-SUP PAYS DE LA LOIRE - IUT de Saint-Nazaire - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CFA FORMA-SUP PAYS DE LA LOIRE - IUT de Saint-Nazaire - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (27178)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA FORMA-SUP PAYS DE LA LOIRE - IUT de Saint-Nazaire - BUT - Génie civil - Construction durable - en apprentissage (27178)	Jury par défaut	Tous les candidats	14	565	13

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Matières scientifiques	Résultats dans les enseignements scientifiques en classe de première, de terminale ou dans les formations de l'enseignement supérieure	Essentiel
	Niveau d'anglais	Niveau en anglais en classe de première, de terminale ou dans les formations de l'enseignement supérieure	Important
	Résultats matières de technologie	Résultats dans les enseignements de technologie en classe de première, de terminale ou dans les formations de l'enseignement supérieure (si ces enseignements sont présents dans les spécialités suivies par les candidats)	Très important
	Bac Français	Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat ou à un diplôme équivalent	Très important
	Classement relatif	Classements relatifs des candidats dans les matières scientifiques, technologiques, langue et expression française	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes de travail	Les compétences méthodologiques	Très important
	Communication	Capacité à communiquer oralement et par écrit	Très important
Savoir-être	Autonomie	L'autonomie du candidat	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Implication	Capacité à s'impliquer dans la formation, à fournir des efforts tout en étant sérieux	Essentiel
	Investissement	Capacité à s'investir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Motivation pour le projet de formation. Connaissance du système IUT et de la formation. Connaissance du domaine du génie civil. Cohérence du projet professionnel et académique	Essentiel
	Capacités à réussir dans la formation	Capacités à réussir dans la formation	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	Engagements citoyens, étudiants, associatifs, etc.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

- Systemes d'information et numerique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Les dossiers des candidats titulaires ou préparant un baccalauréat hors bacs technologiques STI2D ou un bac Série Générale avec les spécialités retenues pour l'examen des candidatures ne seront pas classés. Les candidats préparant ou titulaires d'un bac professionnel ne seront pas classés.

Les résultats académiques pour les critères classés essentiels et/ou très importants sont des éléments de non classement des dossiers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'analyse des candidatures s'est effectuée dans le respect des attendus nationaux et locaux définis dans Parcoursup pour cette formation.

Les dossiers retenus le sont après une première analyse quantitative effectuée sur Parcoursup à partir des informations sur :

- les résultats des étudiants en première et terminale (et/ou en formation supérieure) dans les disciplines fondamentales pour cette formation (mathématiques, physique, anglais, éventuellement dans les enseignements technologiques en lien avec la spécialité)

- les appréciations des enseignants principaux et l'avis du chef de d'établissement sur la fiche Avenir de chaque candidat

Ils sont retenus après une deuxième analyse qualitative qui intègre

- les appréciations des enseignants et les évolutions dans le temps de ces appréciations. Une attention particulière est portée au comportement général du candidat et à son assiduité en cours

- le classement relatif du candidat dans les matières essentielles pour notre spécialité

- le projet de formation motivé fourni par le candidat en fonction de la formation demandée

Chaque dossier obtient une note finale qui permet à la commission d'accepter ou pas la candidature. Le candidat reçoit alors l'information : dossier refusé ou candidature retenue, en recherche de contrat.

L'inscription à la formation ne peut se faire qu'après obtention d'un contrat d'apprentissage. L'obtention d'un accord de contrat avec une entreprise ne garantit en aucun cas le recrutement. L'analyse du dossier est prioritaire.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet motivé du candidat doit être le reflet de sa motivation pour la formation par la voie de l'alternance. Il convient de bannir tout projet simplement recopié d'un site internet ou généré par une seule IA. Le projet professionnel du candidat doit être mis en avant.

Un soin particulier doit être porté à l'orthographe, à la grammaire et à la syntaxe.

L'inscription dans la formation ne pourra être effective qu'après signature d'un contrat d'apprentissage, il n'y a que 14 places de proposées. Vos démarches pour une recherche d'entreprise doivent débiter avant la publication des résultats. Il n'y a pas de classement établi entre les candidatures retenues ; les 14 premiers candidats qui ont un contrat pourront s'inscrire.

Signature :

Antony FEDELE-BENOIT,

Directeur de l'établissement CFA FORMA-SUP PAYS
DE LA LOIRE - IUT de Saint-Nazaire